

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL

Projet de mobilisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE –CV)



**Termes de la 1ère
Session du Comité
de Pilotage**

Janvier 2020

Termes de référence de la première session du Comité National de Pilotage

Contexte

La République du Sénégal a reçu de la Banque africaine de développement (BAD), de l'AGTF et de l'OFID, des prêts d'un montant de 121,98 millions d'Euros soit 80,016 milliards de F.CFA en vue du cofinancement du Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV).

Il constitue le premier projet opérationnel dérivé du Programme National de Développement de l'Irrigation Locale (PNDIL) avec comme objectif global de contribuer à-asseoir une croissance économique forte, inclusive et durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Sur le plan spécifique, le projet vise à augmenter durablement les productions agricoles, les emplois et les revenus en milieu rural à travers la mobilisation des eaux de surface et des eaux souterraine.

Le PROVALE – CV est un des plus grands projets agricoles financés au Sénégal. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent et témoigne de la volonté du Gouvernement de transformer le monde rural sénégalais en vue d'élargir sensiblement les opportunités économiques et de création d'emplois pour jeunes et les femmes.

Le PROVALE - CV est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural qui assurera la responsabilité de la gestion financière, de la passation des marchés et du suivi-évaluation.

Le suivi technique et financier du projet et la coordination des activités sont assurés par une Cellule de Coordination du Projet (CCP), basée à Dakar. Les interventions sont coordonnées au niveau régional par des antennes basées au niveau des chefs lieu de région.

Au niveau national, un Comité de Pilotage (CP) doté de pouvoirs d'orientation et de décision, a été mis en place avec comme mission, la supervision de l'exécution des différentes composantes. Le Coordonnateur national a été nommé par arrêté n en date du xxx et l'équipe de projet est entrée en vigueur le 25 novembre 2019. Le projet est entré en vigueur le 25 novembre 2019. Les activités préparatoires pour le démarrage effectif des opérations sur le terrain sont en phase de finalisation.

A l'issue de l'entrée en vigueur du projet le 25 novembre 2019, l'équipe du projet a préparé des projets de Programme de Travail Technique et de Budget pour l'année 2020.

Le Comité, convoqué pour la présente session, est appelé à examiner et adopter ces différents documents.

1. Objectif de la session

Cette première session du comité de pilotage a pour objectif, d'examiner pour adoption le projet de programme d'activités et de budget 2020.

2. Ordre du jour de la session

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- ▶ Examen et adoption du programme d'activités et projet de budget 2020.
- ▶ Questions diverses

3. Document de travail

- ▶ Programme d'activités et budget 2020

Termes de référence de la première session du Comité National de Pilotage

4. Organisation et déroulement

La réunion se tiendra le mardi 28 janvier 2020 dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Diamniadio.

Chaque point de l'ordre du jour sera traité sur la base d'un document de référence qui sera examiné et amendé par les participants. Sur la base des observations soulevées, les différents documents seront améliorés séance tenante afin de disposer des versions finalisées à la fin de la séance.

Les invités venant des régions seront hébergés pour deux nuitées et les frais de transport seront remboursés. Les invités arriveront la veille de la réunion et quitteront le lendemain avant midi.

5. Agenda de la réunion

Heures	Activités
11 h 30 - 12 h	Mise en place des participants
12 h - 12 h 30	Allocution du Coordonnateur National du P2RS Discours d'ouverture du Président du Comité de Pilotage
12h30 - 13h30	Présentation du programme d'activités et du budget 20 Echanges et adoption du PTBA 2020
13h30- 14 h	Synthèse des travaux et recommandations Clôture
14 h – 15 h00	Déjeuner

6. Participants

La liste des participants est jointe en annexe.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL

Projet de mobilisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE –CV)



**Programme
d'activités
de l'année 2020**

Janvier 2020

PROGRAMME D'ACTIVITES

Introduction

Le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV) est le premier projet opérationnel dérivé du Programme National de Développement de l'Irrigation Locale (PNDIL). Ce programme ambitionne d'exploiter les énormes possibilités offertes par la petite irrigation, pour proposer au niveau des différents écosystèmes, des solutions adaptées et porteuses de développement.

Le PROVALE-CV vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, la promotion de la petite irrigation locale, au développement des chaînes de valeurs et de l'entrepreneuriat rural, dans des filières porteuses avec un focus sur le riz et le maraîchage. Il est déroulé à travers trois composante :

- Composante A** : Aménagements hydro-agricoles, pastoraux et aquacoles et infrastructures d'accompagnement,
- Composante B** : Valorisation, renforcement de capacités et développement de chaînes de valeur,
- Composante C** : Gestion du Projet.

Le projet est entré en vigueur le 25 novembre 2019. Le budget de l'exercice 2020 couvre les dépenses liées à la réalisation des activités du projet pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 et s'élève à Douze milliards quatre cent soixante-huit millions trois cent soixante-sept deux cent soixante et un (**12 468 367 261**) Francs CFA.

Ce budget est ainsi réparti :

- ▶ Aménagements hydro-agricoles, pastoraux et aquacoles et infrastructures d'accompagnement : 7 574 062 328 soit 60,75% du budget ;
- ▶ Valorisation, renforcement de capacités et développement de chaînes de valeur : 3 552 254 933 FCFA soit 28,49% du budget ;
- ▶ Gestion et coordination du projet : 1 342 050 000 FCFA, soit 10,76% du budget.

Les dépenses prévues sont réparties en 5 catégories :

▶ Travaux	8 147 501 000 F CFA,	soit	65,35% ;
▶ Biens	850 300 000 F CFA,	soit	6,82% ;
▶ Services	2 654 066 261 F CFA,	soit	21,29% ;
▶ Fonctionnement	360 500 000 F CFA,	soit	2,89% ;
▶ Personnel	456 000 000 F CFA,	soit	3,66% ;

Le présent programme 2020, soumis à l'approbation du Comité National de Pilotage porte sur l'ensemble des activités prévues pour l'année, notamment celles relatives :

- ▶ aux études diverses et aux contrôles des travaux ;
- ▶ aux travaux d'aménagement hydro agricoles et de lutte contre la salinisation des terres agricoles ;
- ▶ **à la réalisation d'infrastructures de soutien aux chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales ;**
- ▶ **à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles ;**
- ▶ aux actions de développement des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales ;
- ▶ aux activités de renforcement de la nutrition ;
- ▶ **à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'emploi des jeunes et des femmes ;**
- ▶ à la mise en place des outils et des dispositifs de gestion administratives, comptables et financières et de suivi évaluation mis en place;

PROGRAMME D'ACTIVITES

► à la coordination et à la gestion du projet.

Le document de programme comprend deux parties (i) une présentation sommaire des activités programmées (ii) une matrice détaillée avec pour chaque activité, la composante à laquelle elle se rattache, le résultat attendu, la période d'exécution, les acteurs responsables de sa mise en œuvre.

1. Financement du budget

Les ressources des différentes sources de financement, notamment, la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'AGTF sont destinées à financer les catégories suivantes au titre du budget 2020 :

1.1. Travaux

Le budget prévu en 2020 sur les travaux est de 8 147 501 000 F CFA, soit 65,35%. Il va servir à financer les différentes catégories de dépenses:

Rubrique des dépenses	BAD	AGTF	GVT	Bénéficiaires
Sous-composante A1 : Modernisation des infrastructures de production				
A1.1 Aménagements d'ouvrages hydro-agricoles et anti sels				
1. Travaux Ziguinchor (13 sites, 13 digues)	2 475 000 000	1 087 500 000	-	187 500 000
3. Travaux Kolda (15 sites, 15 digues)	850 710 346	374 186 404	-	64 468 250
Travaux Sedhiou (4 sites, 5 digues)	143 495 124	63 116 576	-	10 874 300
4. Aménagement de petits périmètres maraîchers équipés (solaires) pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha y compris labour et planage	479 799 408	211 040 592	-	36 360 000
5. Aménagement de 20 périmètres maraîchers (Diourbel)	149 937 315	65 950 185	-	11 362 500
6. Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA)	41 670 958	18 329 042	60 000 000	-
1. Travaux 8 mares/ mini forages (Kolda, Kaffrine , Kaolack) en 1 lot	-	-	68 400 000	3 600 000
2. Aménagements de points d'eau pastoraux /AGTF	42 226 571	18 573 429	-	3 200 000
2. Aménagements de points d'eau pastoraux /BAD	42 226 571	18 573 429	-	3 200 000
3. Construction / réhabilitation d'infrastructures de marché à bétail	105 566 426	46 433 574	-	8 000 000
4. Réhabilitation/construction de parcs de vaccination	52 783 213	23 216 787	-	4 000 000
Sous composante A2 : Réalisation d'infrastructures de commercialisation				
2. Réhabilitation de pistes de production / BAD/AGTF	104 177 394	45 822 606	-	-
b/Construction d'infrastructures de stockage des produits	-	-	-	-
1. Magasins de stockage des produits (40 T)	22 224 511	9 775 489	-	-
2. Magasins de stockage des produits (100 T)	27 780 639	12 219 361	-	-
3. Magasins de stockage des produits maraîchers (50T)	34 725 798	15 274 202	-	-
Sous composante A3 : gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES				
1. Réalisation des actions CES/DRS	20 835 479	9 164 521	-	20 000 000
2. Aménagements de pare feux	4 948 426	2 176 574	-	375 000
3. Appui à l'installation de pépinières	15 001 545	6 598 455	-	2 400 000
4. Plantations linéaires	329 895	145 105	-	25 000
5. Restauration de mangroves	49 484 262	21 765 738	-	3 750 000
7. Reboisement de protection des aménagements hydro-agricoles	8 247 377	3 627 623	-	625 000

PROGRAMME D'ACTIVITES

Rubrique des dépenses	BAD	AGTF	GVT	Bénéficiaires
9. Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL) : travaux	6 333 986	2 786 014	-	480 000
1.3 Filière aquacole (Convention avec l'ANA)	-	-	-	-
1. Réhabilitation de l'écluserie et du centre de pré grossissement de l'ANA à Fatick	10 417 739	4 582 261	-	-
2.1 Construction de ferme FENO	15 626 609	6 873 391	-	-
3. Appui aux usines de fabrication d'aliments locales (UNIFAL)	20 835 479	9 164 521	-	-
Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes				
1 Réhabilitation du centre de formation en services agricoles à Guérina/Ziguinchor: Bâtiments	145 848 352	64 151 648	-	-
3.2 Mise en place de plateformes multifonctionnelles à base d'énergie solaire pour OP	-	-	-	-
1 Mise en place de plateformes multifonctionnelles à base d'énergie solaire pour OP (Bâtiments et équipements)	104 177 394	45 822 606	-	-
3.6 Réalisation de fermes polycoles à partir de forages à base d'énergie solaire	-	-	-	-
1. Types 1 à 4 ha	70 007 209	43 989 701	-	30 003 090
2. Types 5 à 10 ha	100 010 299	73 316 169	-	66 673 532
3.6 amélioration de l'élevage villageois	-	-	-	-
3.8 promotion de l'entrepreneuriat en aquaculture	-	-	-	-
1.1 Construction de fermes de 10 étangs de 1 250 m ³ par étang	5 000 515	2 199 485	-	-
2.1 Construction de fermes de bassins piscicoles en géo membrane (4 bassins de 220 m ³ par unité)	4 167 096	1 832 904	-	-
3.9 Promotion des entreprises de prestation mécanique (tracteurs et autres matériels post récolte)	-	-	-	-
1 Construction de hangars	3 750 386	1 649 614	-	-
C1.Travaux	-	-	-	-
1. Construction d'une nouvelle antenne (Kaolack)	-	-	35 000 000	-
2. Extension de 2 antennes (Kolda et Fatick)	-	-	30 000 000	-
3. Réhabilitation des 3 bureaux dans les DRDR	-	-	30 000 000	-

PROGRAMME D'ACTIVITES

1.2. Biens

Un montant de 850 300 000 F CFA, soit 6,82 % du budget 2020 est destiné à l'acquisition de biens notamment, du matériel roulant, des équipements de bureaux et du matériel informatique destinés à l'unité de coordination et aux antennes et bureaux du projet mais également aux partenaires.

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
Sous composante A3 : gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES						
9. Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL): équipements	3 333 677	-	1 466 323	-	-	-
3. Acquisition de semences certifiées aux OP de riz (subvention partielle de démarrage)	-	-	-	-	80 000 000	-
4. Dotation en semences des maraichers (Fonds de subvention première année)	-	-	-	60 000 000	-	-
1. Acquisition de petits ruminants femelles pour femmes	16 668 383	-	7 331 617	-	-	-
2. Acquisition de couples de géniteurs moutons de race améliorée pour jeunes	13 890 319	-	6 109 681	-	-	-
2.2 Equipement ferme FENO	9 375 966	-	4 124 034	-	-	-
B2.2 Appui-conseil et vulgarisation	-	-	-	-	-	-
2.1 Filière végétale (Convention avec ANCAR) :	-	-	-	-	-	-
Motos tout terrain	23 613 543	-	10 386 457	-	-	-
Véhicules (pick up double cabine)	25 002 575	-	10 997 425	-	-	-
Ordinateur portables	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
Imprimante	2 083 548	-	916 452	-	-	-
caméras vidéo	625 064	-	274 936	-	-	-
GPS	6 250 644	-	2 749 356	-	-	-
Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes						
2 Réhabilitation du centre de formation en services agricoles à Guéria/Ziguinchor: équipements	41 670 958	-	18 329 042	-	-	-
3.3 Dotation des OP de maraichage en petits équipements de transformation et de séchage de légumes	27 780 639	-	12 219 361	-	-	-
5. Coordination et gestion, choix attributaires, études des dossiers, supervision (5%)	38 892 894	-	17 107 106	-	-	-
3.7 promotion de l'entrepreneuriat en élevage	-	-	-	-	-	-
1.2 Equipement fermes	3 333 677	-	1 466 323	-	-	-
2.2 Equipement ferme	2 778 064	-	1 221 936	-	-	-
3.1 Equipement des fermes de cages flottantes (20 cages de 10 m3/cage)	5 000 515	-	2 199 485	-	-	-
2 Acquisition de tracteurs et autres matériels post-récolte	29 169 670	-	12 830 330	-	-	-
B4.2 Renforcement des capacités institutionnelles de la DBRLA	-	-	-	-	-	-
1. DBRLA	-	-	-	-	-	-
Véhicule Pick-up double cabine (UGP)	25 002 575	-	10 997 425	-	-	-
a Ordinateur de traitement base données	1 666 838	-	733 162	-	-	-
b Ordinateur de bureau	833 419	-	366 581	-	-	-
c Ordinateur portable	1 215 403	-	534 597	-	-	-
d GPS	1 111 226	-	488 774	-	-	-
e Imprimante multifonctions	347 258	-	152 742	-	-	-

PROGRAMME D'ACTIVITES

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf
a Ordinateur de bureau	5 833 934	-	2 566 066	-	-	-
b GPS	7 778 579	-	3 421 421	-	-	-
c Imprimante multifonctions	2 430 806	-	1 069 194	-	-	-
B4.3 Renforcement de capacités des partenaires du projet	-	-	-	-	-	-
5, Appui logistique à la Direction de l'évaluation de performance des programmes (Kits informatiques, bureautique)	10 417 739	-	4 582 261	-	-	-
C2.1 Matériel roulant	-	-	-	-	-	-
1. Pick-up double cabine (UGP)	12 501 287	-	5 498 713	-	-	-
2. véhicule wagon-station	48 616 117	-	21 383 883	-	-	-
C2.2 Equipement et matériel de bureau	-	-	-	-	-	-
1. Nouveaux bureaux et antennes	-	-	-	-	-	-
1 Pick-up double cabine (antennes)	62 506 437	-	27 493 563	-	-	-
1. Matériels informatiques (ordinateurs de bureau, imprimantes, onduleurs, etc) : nouvelles antennes (NA)	1 250 129	-	549 871	-	-	-
2. Ordinateurs portables (NA)	1 562 661	-	687 339	-	-	-
3. Matériel et équipements bureautiques (NA)	19 446 447	-	8 553 553	-	-	-
4. Mobiliers de bureaux (NA)	31 600 476	-	13 899 524	-	-	-
2. UGP/anciennes antennes	-	-	-	-	-	-
5. Matériels informatiques (ordinateurs de bureau, imprimantes, onduleurs, etc): UGP	12 501 287	-	5 498 713	-	-	-
6. Matériel et équipements bureautiques (UGP)	4 167 096	-	1 832 904	-	-	-
7. Mobiliers de bureaux (UGP)	8 334 192	-	3 665 808	-	-	-
3. Autres équipements	-	-	-	-	-	-
8. matériel audiovisuel	6 945 160	-	3 054 840	-	-	-
9. Photocopieurs	10 417 739	-	4 582 261	-	-	-

1.3. Services

Un montant total de 2 654 066 261 F CFA, soit 21,29 % du budget 2020 est prévu pour couvrir la catégorie service et concerne :

- (i) les études, d'APD, de DAO, de contrôle et surveillance des travaux ;
- (ii) le renforcement des capacités des différents acteurs et bénéficiaires,
- (iii) la mise en œuvre et le suivi des activités du Projet.

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA
A2.2/ Assistance technique : Etudes et contrôles et supervision	-	-	-	-
1.Ouvrages de mobilisation d'eau	157 975 523	-	69 485 805	-
9.Supervision /contrôle de qualité des études APD et de la réalisation des ouvrages (convention avec la DBRLA)	1 666 838	-	733 162	-
10.Frais de supervision/sensibilisation des Communes et Gouvernorat	1 389 032	-	610 968	-
Sous composante A3 : gestion durable des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES	-	-	-	-
8.Promotion de foyers améliorés adaptés (Convention DGFF)	6 945 160	-	3 054 840	-
10.Suivi des réalisations (DEFCCS)	24 308 059	-	10 691 941	-
1.Elaboration du PGES et EIES spécifique (consultant)	-	-	-	-
2.Promotion de villages climato-intelligents/domestication PFNL (convention ISRA/CNRF)	10 417 739	-	4 582 261	-

PROGRAMME D'ACTIVITES

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA
5.Suivi environnemental (convention CSE)	17 362 899	-	7 637 101	-
6.Surveillance environnementale (convention DEEC)	20 835 479	-	9 164 521	-
Sous-composante B1 : Mobilisation sociale et renforcement de capacités	-	-	-	-
B1.1 Organisation de séances d'information auprès des parties prenantes	-	-	-	-
3.Organisation des activités d'informations et de sensibilisation des population bénéficiaires (contrat opérateur de proximité)	4 167 096	-	1 832 904	-
4.Contractualisation avec les médias publics et privés (radio, presse écrite, télévision) et communautaires	13 890 319	-	6 109 681	-
B1.2 Organisation d'ateliers bilan et de planification locaux	-	-	-	-
2.Ateliers régionaux bilan semestriels des partenaires du projet	1 944 645	-	855 355	-
B1.3 Structuration/développement organisationnel des OP	-	-	-	-
Contrat avec opérateur de proximité	-	-	-	-
1.Etat des lieux/diagnostic des OP existantes(contrat opérateur de proximité)	2 778 064	-	1 221 936	-
2.Appui à l'émergence et renforcement de capacités des OP de riziculture	35 420 314	-	15 579 686	-
3.Appui à l'émergence et renforcement de capacités des OP de maraîchage	25 002 575	-	10 997 425	-
4.Appui à l'émergence et au renforcement de capacités des OP de production semencières	6 250 644	-	2 749 356	-
5.Appui à la mise en place des unions d'OP au niveau des zones d'intervention	8 334 192	-	3 665 808	-
Convention avec DA/DRDR	-	-	-	-
6.Appui et supervision de la formalisation des OP et leurs faitières (convention DA/DRDR)	10 417 739	-	4 582 261	-
B1.4 Mise en place et renforcement des comités de gestion des ouvrages	-	-	-	-
4.1. Contrat avec opérateurs de proximité	-	-	-	-
1.Comité de gestion des ouvrages des sites de mobilisation des eaux non compris fermes Natanguè	10 141 322	-	4 460 678	-
2.Comités de gestion des ouvrages et équipements pastoraux	1 782 591	-	784 076	-
3.Comité de gestion des infrastructures aquacoles	2 430 806	-	1 069 194	-
4.Comités de gestion des magasins de stockage des produits (formation, warrantage, structuration des OP)	6 482 149	-	2 851 184	-
5.Comités de gestion des pistes	347 258	-	152 742	-
6.Comités de gestion des plateformes multifonctionnelles	5 556 128	-	2 443 872	-
7.Mise en réseaux des promoteurs des centres de prestation de services mécanisés	2 916 967	-	1 283 033	-
7.Formation des auxiliaires villageois d'entretien et de maintenance (Convention avec DBRLA)	-	-	-	-
8.Elaboration et mise en œuvre des conventions locales pour la gestion et la mise en valeur des réalisations	2 893 817	-	1 272 850	-
9.Organisation des visites-échanges sur les bonnes pratiques d'aménagement	-	-	-	-
4.2. Supervision des actions de mise en place des comités de gestion des ouvrages (Convention avec DRDR/DBRLA)	25 002 575	-	10 997 425	-
B1.5 Conduite des processus d'établissement des actes de rétrocession et d'exploitation aux OP	-	-	-	-
Contrat avec opérateur de proximité	-	-	-	-
1.Situation de référence et appui à la contractualisation et à l'adoption du règlement intérieur d'exploitation	6 945 160	-	3 054 840	-
2.Appui à l'affectation des parcelles aux bénéficiaires (au moins 30% aux femmes et 20% aux jeunes)	8 102 686	-	3 563 980	-
3. Supervision des actions (Convention avec les communes concernées	6 250 644	-	2 749 356	-
B1.6 initiatives de promotion du genre (Convention avec la Cellule Genre du MAER)	-	-	-	-
1 Promotion de l'équité et de l'égalité genre au sein des organisations paysannes à travers des ateliers	-	-	-	-

PROGRAMME D'ACTIVITES

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA
2 Formation des membres de OP féminines et mixtes en leadership et genre	20 835 479	-	9 164 521	-
3 Promotion de la performance féminine (prix d'excellence agricole féminine)	-	-	-	-
4 Suivi de la mise en œuvre des activités	2 083 548	-	916 452	-
Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur	-	-	-	-
B2.1 Facilitation de l'accès aux intrants et matériel génétique performants :	-	-	-	-
a/Filière végétale	-	-	-	-
1. Appui à l'ISRA pour la fourniture de semences de prébase de riz (Convention avec ISRA)	20 835 479	-	9 164 521	-
8. Recyclage des contrôleurs semenciers de riz (Conventions ISRA)	3 472 580	-	1 527 420	-
8. Formation/recyclage des entrepreneurs (semenciers, pépiniéristes): (Conventions ISRA)	2 083 548	-	916 452	-
2. Acquisition de semences de base au profit des coopératives de production de semences commerciales de riz (convention avec ANCAR)	27 780 639	-	12 219 361	-
5. Sensibilisation et formation des producteurs au bon usage des pesticides (Convention avec ANCAR)	-	-	-	-
7. Renforcement du contrôle et de la certification des semences (convention DA/DRDR)	17 362 899	-	7 637 101	-
B2.2 Appui-conseil et vulgarisation	-	-	-	-
2.1 Filière végétale (Convention avec ANCAR) :	-	-	-	-
1. Mise en place et suivi de 375 champs écoles producteurs (CEP)	9 028 708	-	3 971 292	-
2 Formation de 250 relais villageois d'agriculture	6 945 160	-	3 054 840	-
3 Petits équipements pour relais villageois d'agriculture (Kits)	30 559	-	13 441	-
4 Encadrement des producteurs et des groupes de contact en maîtrise d'itinéraires techniques de production : fonctionnement (salaire, carburant et perdiems)	23 335 736	-	10 264 264	-
1 Appui -conseil technique (alimentation, prophylaxie sanitaire)	13 890 319	-	6 109 681	-
4 Supervision des études techniques et de la réalisation des infrastructures d'élevage	4 167 096	-	1 832 904	-
2.3 Filière aquacole (Convention avec ANA):	-	-	-	-
Organisation des missions de prospection de sites dans les régions cibles du projet	2 083 548	-	916 452	-
Sélection des bénéficiaires	1 389 032	-	610 968	-
Formation et consolidation des acquis	-	-	-	-
Organisation de la filière et structuration	-	-	-	-
Coordination, choix attributaires, études des dossiers	17 362 899	-	7 637 101	-
Mise en place de plateformes d'innovation au niveau des filières riz et maraîchage	17 362 899	-	7 637 101	-
Coordination, suivi et assistance technique de l'ISRA	13 890 319	-	6 109 681	-
2 Formation des membres des OP/unions en normes de qualité, marketing	-	-	-	-
3 Appui en mise en relation d'affaires, en vente groupées et contractualisation avec les opérateurs de marchés	9 723 223	-	4 276 777	-
4 Appui au système d'information sur les marchés de légumes	-	-	-	10 000 000
4.2 appui au renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur (riz et maraîchage) : Convention avec FNDASP	27 780 639	-	12 219 361	-
4.3 Appui à la Nutrition (convention CLM, CNAS,CMU)	-	-	-	-
CLM	-	-	-	-
CNAS	-	-	-	-
CMU	-	-	-	-
Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes	-	-	-	-

PROGRAMME D'ACTIVITES

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA
3.1 Accompagnement de travaux de recherches diverses relatives à la chaîne de valeur et à l'entrepreneuriat /étudiants masters	6 945 160	-	3 054 840	-
3.5 Appui aux rencontres bilan/planification des acteurs de la chaîne de valeur/entrepreneuriat	10 417 739	-	4 582 261	-
5. Coordination et gestion, choix attributaires, études des dossiers, supervision (5%)	38 892 894	-	17 107 106	-
6. Etudes et contrôle de réalisations des fermes	23 335 736	-	10 264 264	-
7. Appui conseil à l'organisation et la mise en valeur des fermes (convention ANIDA)	23 335 736	-	10 264 264	-
10. Suivi technique de l'opération (Convention avec la DMER)	5 556 128	-	2 443 872	-
Elaboration d'une étude sur la stratégie de mécanisation	34 725 798	-	15 274 202	-
1 Formation et accompagnement des agri-jeunes porteurs d'initiatives économique	-	-	-	180 000 000
2 dotation des jeunes en kits (K7)	-	-	-	240 000 000
3.11 Mise en place d'une ligne de crédit pour l'entrepreneuriat des jeunes et femmes (contrat avec LBA)	-	-	-	-
1 Information/sensibilisation des porteurs de projets	6 945 160	-	3 054 840	-
2 Etude du dispositif opérationnel du fonds	13 890 319	-	6 109 681	-
3 Atelier en Formation en montage de projets/appui-conseils technico-économique des porteurs de projets	-	-	-	-
4 provisions pour ligne de crédit	-	-	-	-
5 Appui à la mise à niveau des PME (convention avec BMN): financement BAD	46 203 091	-	20 322 509	-
6 Appui à la mise à niveau des PME (convention avec BMN): financement gouvernement	-	-	-	-
7 Appui au renforcement des promoteurs dans l'agro-alimentaire (convention ITA)	41 670 958	-	18 329 042	-
3.12 Assistance technique spécifique et études diverses aux chaînes de valeur et entrepreneuriat	26 044 349	-	11 455 651	-
3.13 Coordination, suivi et assistance technique de la direction de l'Horticulture (DHOR) pour le développement de la chaîne de valeur Horticole et l'entrepreneuriat	6 945 160	-	3 054 840	-
Sous-composante B4 : Gouvernance et gestion des connaissances	-	-	-	-
B4.1 Gestion des connaissances	-	-	-	-
2. Elaboration SIG et base de données petite irrigation au Sénégal (convention CSE)	-	-	-	-
a. Cadrage et conception du système	12 501 287	-	5 498 713	-
b Réalisation Inventaire, cartographie et base données et serveurs	37 330 233	-	16 419 767	-
c Formation des utilisateurs à la base de données	8 507 821	-	3 742 179	-
4 Renforcement du suivi des ressources en eau (eau de surface et eaux souterraines) et approche GIRE (Convention avec DGPRE)	-	-	-	-
a Installation des équipements de mesure et campagnes de suivi	138 903 193	-	61 096 807	-
b Appui et renforcement des capacités des bénéficiaires sur l'approche GIRE	65 979 016	-	29 020 984	-
5 Appui à la gestion intégrée des productions et des prédateurs (Convention avec DA)	11 112 255	-	4 887 745	-
6 suivi agrométéologique et renforcement du réseau d'observation(Convention ANACIM)	152 793 512	-	67 206 488	-
B4.2 Renforcement des capacités institutionnelles de la DBRLA	-	-	-	-
1. DBRLA	-	-	-	-
a/ Renforcement de capacités	-	-	-	-
1 Indemnité du point focal DBRLA chargé de la supervision	8 334 192	-	3 665 808	-
2 Renforcement des capacités des agents de la DBRLA et autres parties prenantes pour la maîtrise de l'approche GIRE	-	-	-	-
3 Formation diplômante pour la spécialisation en irrigation, des jeunes ingénieurs à mettre à la disposition de la DBRLA	8 334 192	-	3 665 808	-

PROGRAMME D'ACTIVITES

Rubrique des dépenses	BAD	OFID	AGTF	FIDA
4 initiation à la vie professionnelle des jeunes formés à la DBRLA (antennes)	-	-	-	-
1 Formation des parties prenantes (fiches de suivi, procédures de S&E, et gestion axée sur les résultats)	8 334 192	-	3 665 808	-
2 Appui à la DAPSA pour l'organisation de l'enquête agricole annuelle	13 890 319	-	6 109 681	-
4. Participation des partenaires du projet à des salons et foires	-	-	-	-
Suivi externe du projet (DEPP)	3 472 580	-	1 527 420	-
C3 Services	-	-	-	-
3.1 Formation et réunions	-	-	-	-
Renforcement de capacités du personnel du projet	17 362 899	-	7 637 101	-
3.2 Assistance technique	-	-	-	-
2.Assistance technique diverse et ponctuelle	8 334 192	-	3 665 808	-
3.3 Services contractuels	-	-	-	-
1. Actualisation du système de gestion informatisée	19 446 447	-	8 553 553	-
2. Renforcement du dispositif suivi-évaluation et étude de situation de référence	27 780 639	-	12 219 361	-
3. Enquête et mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation	-	-	-	-
4. Actualisation des documents et outils de gestion du projet	8 334 192	-	3 665 808	-
5. Revue à mi-parcours	-	-	-	-
6. Création du site web et appui à son fonctionnement	4 861 612	-	2 138 388	-
7. Rapport d'achèvement	-	-	-	-
8. Actualisation/Mise en œuvre de la stratégie de communication (films, plaquettes, dépliants, médias, etc.)/capitalisation	19 446 447	-	8 553 553	-
3.4 Audit	-	-	-	-
Audit externe annuel des comptes	8 334 192	-	3 665 808	-
Audit annuel des marchés (acquisition)	6 945 160	-	3 054 840	-

1.4. Fonctionnement

Un montant de 360 500 000 millions FCFA, est alloué au fonctionnement, soit **2,89%** du budget 2020. Ce montant permettra de prendre en charge essentiellement :

Rubrique des dépenses	BAD	AGTF	GVT
B1.1 Organisation de séances d'information auprès des parties prenantes	-	-	-
1. Organisation d'un atelier national de lancement du projet (UGP)	6 945 160	3 054 840	-
2.Organisation des ateliers régionaux de lancement du projet (UGP)	27 780 639	12 219 361	-
B1.2 Organisation d'ateliers bilan et de planification locaux	-	-	-
1. Atelier d'auto-évaluation et de planification par région à mi-parcours (UGP)	-	-	-
3. Ateliers bilan/d'auto-évaluation au plan national (UGP)	6 945 160	3 054 840	-
C6 Fonctionnement	-	-	-
Gardiennage et nettoyage	16 668 383	7 331 617	6 000 000
Déplacement (indemnités)	31 253 218	13 746 782	-
Carburant, entretien et réparation de véhicules	33 336 766	14 663 234	12 000 000
Fournitures de bureau	3 472 580	1 527 420	5 000 000
Eau, électricité et assainissement	15 279 351	6 720 649	-
Communication et abonnement internet	13 890 319	6 109 681	-
Publication des avis/fonctionnement de la commission des marchés	5 083 857	2 236 143	4 680 000
Réunion du Comité de pilotage	5 556 128	2 443 872	-
Réunions diverses, séminaires, foires, salons	27 780 639	12 219 361	-
Entretien des matériels et équipements	4 167 096	1 832 904	-

PROGRAMME D'ACTIVITES

Rubrique des dépenses	BAD	AGTF	GVT
Produits d'entretien des locaux	1 041 774	458 226	-
Assurance maladies (Remboursement frais médicaux)	10 417 739	4 582 261	15 000 000
Assurance des véhicules	5 556 128	2 443 872	2 000 000
frais divers de gestion et frais bancaires	3 333 677	1 466 323	1 200 000

1.5. Personnel

Un montant de 238 200 000 F CFA est prévu pour couvrir les indemnités du personnel de la CCP et des antennes et bureaux de Fatick, Kaolack, Kolda, Ziguinchor, Kaffrine, Sédhiou, Thiès/Diourbel.

2. Financement de la contrepartie gouvernementale

Pour faire face aux obligations de l'État pour le financement des activités du PROVALE-CV, le budget de la contrepartie de l'État du Sénégal pour la période est évalué à 567 080 000 de F CFA. Ce montant couvre :

- ▶ 217 800 000 F CFA pour les salaires bruts notamment, la prise en charge des VRS et des charges sociales ;
- ▶ 223 400 000 F CFA pour financer la réalisation d'infrastructures ;
- ▶ 45 880 000 FCFA au titre du fonctionnement du programme, notamment la prise en charge des remboursements de frais médicaux et d'autres charges de fonctionnement (carburant, communication et fourniture de bureau).

Tableau 1 : Répartition du budget par composante

LIBELLÉ	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf	TOTAL	%
COMPOSANTE A	4 921 739 649	-	2 163 702 629	-	128 400 000	360 220 050	7 574 062 328	60,75%
COMPOSANTE B	1 974 547 035	-	911 031 276	490 000 000	80 000 000	96 676 622	3 552 254 933	28,49%
COMPOSANTE C	682 966 163	-	300 403 837	-	358 680 000	-	1 342 050 000	10,76%
TOTAL GÉNÉRAL	7 579 252 847	-	3 375 137 742	490 000 000	567 080 000	456 896 672	12 468 367 261	100%

Tableau 2 : Répartition du budget par catégorie et par source de financement en FCFA

LIBELLÉ	BAD	OFID	AGTF	FIDA	GVT	Bénéf	TOTAL	%
TRAVAUX	5 157 346 322	-	2 309 858 006	-	223 400 000	456 896 672	8 147 501 000	65,35%
BIENS	493 314 689	-	216 985 311	60 000 000	80 000 000	-	850 300 000	6,82%
SERVICES	1 544 649 521	-	679 416 740	430 000 000	-	-	2 654 066 261	21,29%
PERSONNEL	165 433 702	-	72 766 298	-	217 800 000	-	456 000 000	3,66%
FONCTIONNEMENT	218 508 612	-	96 111 388	-	45 880 000	-	360 500 000	2,89%
TOTAL	7 579 252 847	-	3 375 137 742	490 000 000	567 080 000	456 896 672	12 468 367 261	100%
Source de financement (%)	60,8%	0,0%	27,1%	3,9%	4,5%	3,7%	100,0%	

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL

Projet de mobilisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE –CV)



**BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT**

**PRESENTATION
DU BUDGET
DE L'ANNEE 2020**

Janvier 2020

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

LISTE DES ABREVIATIONS.....	17
I. Présentation sommaire des activités.....	19
1.1 Prestations intellectuelles prévues.....	19
1.2 Travaux d'aménagements et d'infrastructures rurales programmés.....	19
1.3 Valorisation, renforcement de capacités et développement de chaînes de valeur,.....	21
1.3.1 Mobilisation sociale et renforcement des capacités.....	21
1.3.2 Valorisation et développement des chaînes de valeur.....	21
1.3.3 Promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes.....	22
1.4 Gestion du projet.....	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Prestations intellectuelles prévues en 2020.....	19
Tableau 2 : Travaux et infrastructures prévus en 2020.....	21

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

LISTE DES ABBREVIATIONS

ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
AGPM	Avis Général de Passation des Marchés
AO	Appel d'Offre
BAD	Banque Africaine de Développement
BAMTARRE	Base d'Appui aux Méthodes et Techniques pour l'Agriculture, les autres Activités Rurales et l'Environnement
CCP	Cellule de Coordination du Projet
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CP	Comité de Pilotage
CRC	Comité Régional de Concertation
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DBRLA	Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels
DCMP	Direction Centrale des Marchés Publics
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
DRS	Défense et Restauration du Sol
FAD	Fonds Africain de Développement
INP	Institut National de Pédologie
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
LBS	Liste des Biens et Services
OP	Organisation de Producteurs
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPIL	Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuel
TDR	Termes De Référence

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Introduction

Le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV) est le premier projet opérationnel dérivé du Programme National de Développement de l'Irrigation Locale (PNDIL). Ce programme ambitionne d'exploiter les énormes possibilités offertes par la petite irrigation, pour proposer au niveau des différents écosystèmes, des solutions adaptées et porteuses de développement.

Le PROVALE-CV vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, la promotion de la petite irrigation locale, au développement des chaînes de valeurs et de l'entrepreneuriat rural, dans des filières porteuses avec un focus sur le riz et le maraîchage. Il est déroulé à travers trois composantes :

- Composante A** : Aménagements hydro-agricoles, pastoraux et aquacoles et infrastructures d'accompagnement,
- Composante B** : Valorisation, renforcement de capacités et développement de chaînes de valeur,
- Composante C** : Gestion du Projet.

Le suivi technique et financier du projet et la coordination des activités sont assurés par une Cellule de Coordination du Projet (CCP), basée à Dakar, dirigée par un Coordonnateur National. Les interventions sont coordonnées au niveau régional par des antennes basées au niveau des chefs lieu des régions de Fatick, Kolda-Sédhiou, Tambacounda, Kédougou, Matam et Ziguinchor. Au niveau national, un Comité de Pilotage (CP) doté de pouvoirs d'orientation et de décision, supervise l'exécution des différentes composantes. Il est notamment responsable de l'approbation et du contrôle des plans de travail et budgets annuels, établis aux niveaux des 6 régions. Le CP se réunit au moins une fois par an. Au niveau régional, le pilotage et le suivi des activités sont assurés par un Comité Régional de Concertation (CRC) présidé par le Gouverneur de Région.

Les attributions et la composition du Comité National de Pilotage et du Comité Régional de Concertation par région sont définies par un arrêté ministériel n°025225 du 28 octobre 2019, portant création, organisation et fonctionnement du Projet de Valorisation des eaux pour le Développement des Chaînes de Valeur (PROVALE –CV).

Le projet est entré en vigueur le 25 novembre 2019. Dans le cadre de l'exécution du projet, la CCP prépare annuellement un programme d'activités qu'il soumet à l'approbation du Comité National de Pilotage et de la BAD.

Le programme de travail 2020, soumis à l'approbation du Comité National de Pilotage, porte sur l'ensemble des activités prévues pour l'année, notamment celles relatives :

- aux travaux d'aménagements hydro agricoles et de lutte contre la salinisation des terres ;
- aux travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés pour femmes et jeunes ;
- à la réalisation d'infrastructures et d'aménagements pastoraux ;
- à la réhabilitation de pistes de production
- à la gestion durable des ressources naturelles et à la mise en œuvre du PGES
- aux études diverses et aux contrôles des travaux ;
- aux activités de mobilisation sociale et de renforcement des capacités et aux activités de planification et de bilan ;
- à la promotion de l'emploi des jeunes et à l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes ;
- aux activités de promotion de l'emploi et des jeunes ;
- à la mise en place des outils et des dispositifs de gestion administrative, comptable et financière et de suivi évaluation ;
- à la coordination et à la gestion du projet.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Le document de programme comprend deux parties (i) une présentation sommaire des activités programmées (ii) une matrice détaillée avec pour chaque activité, la composante à laquelle elle se rattache, le résultat attendu, la période d'exécution, les acteurs responsables de sa mise en œuvre.

1. Présentation sommaire des activités

1.1. Prestations intellectuelles prévues

Au titre de 2020, les activités de prestations intellectuelles porteront sur le recrutement de consultants individuels et de cabinets pour la réalisation d'activités diverses :

- Recrutement de cabinets pour le contrôle des travaux d'ancrage ;
- Recrutement de cabinets pour les études et le contrôle des travaux complémentaires ;
- Recrutement de consultants individuels pour diverses études sur les chaînes de valeur et l'entrepreneuriat ;
- Recrutement de consultants pour la mise en place du dispositif de gestion administrative, de suivi évaluation et de communication ;
- Recrutement de cabinets pour l'audit financier et l'audit de la passation des marchés ;

Le recrutement des consultants et des cabinets se fera conformément aux dispositions du code des marchés publics et aux procédures du bailleur de fonds.

1.2. Travaux d'aménagements et d'infrastructures rurales programmés

Au titre de 2020, le projet va lancer des travaux de réalisation de digues de retenue, de digues anti sel et d'aménagements secondaires, initier un programme test ou d'ancrage de réalisation de périmètres maraichers, d'infrastructures et aménagements pastoraux, de construction/réhabilitation de pistes, d'infrastructures de stockage des produits, d'infrastructures aquacoles et d'infrastructures de transformation.

Le tableau suivant donne les réalisations envisagées en 2020 sur toutes les composantes du projet :

Tableau 1 : Travaux et infrastructures prévus en 2020

Travaux prévus
Composante A : Aménagements hydro-agricoles, pastoraux et aquacoles et infrastructures d'accompagnement
Sous-composante A1: Modernisation des infrastructures de production
A1.1 Aménagements d'ouvrages hydro-agricoles et anti sels
1. Aménagements de vallées et bas-fonds y compris pistes d'accès et aménagements secondaires
Travaux dans la région de Ziguinchor (13 sites, 13 digues)
3. Travaux dans la région de Kolda (15 sites, 15 digues)
2. Aménagements primaires et secondaire de terres salées
Travaux dans la région de Ziguinchor (6 sites, 9 digues)
Travaux dans la région de Sedhiou (4 sites, 5 digues)
Travaux dans la région de Fatick (18 sites, 18 digues)
Travaux dans la région de Fatick (Lot2 : 6 sites, 6 digues)
Aménagement de 80 petits périmètres maraichers équipés (solaires) pour femmes et jeunes de 1 à 2
Aménagement de 20 périmètres maraichers (Diourbel)

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Travaux prévus
6. Réhabilitation et modernisation des périmètres et ouvrages existants dans la zone d'intervention (PAPIL, PADERCA)
A1.2 Réalisation d'infrastructures et aménagements pastoraux
Travaux de 8 mares/ mini forages (Kolda, Kaffrine, Kaolack)
Aménagements de 8 points d'eau pastoraux
Construction / réhabilitation d'infrastructures de 4 marchés à bétail
Réhabilitation/construction de 10 parcs à vaccination
Sous composante A2 : Réalisation d'infrastructures de commercialisation
a/Pistes de production
Réhabilitation 50 km de pistes de production
b/Construction d'infrastructures de stockage des produits
20 magasins de stockage des produits (40 T)
10 magasins de stockage des produits (100 T)
5 magasins de stockage des produits maraîchers (50T)
Composante B : Valorisation, renforcement de capacités et développement de chaînes de valeur
Sous-composante B2 : Valorisation et développement des chaînes de valeur
1.3 Filière aquacole
Réhabilitation de l'écloserie et du centre de prégrossissement de l'ANA à Fatick
Construction de ferme FENO
Equiper ferme FENO
Renforcement des usines de fabrication d'aliments locales (UNIFAL)
Sous-composante B3: Promotion de l'emploi des jeunes et appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes
Réhabilitation du centre de formation en services agricoles à Guérina/Ziguinchor
Mise en place de 10 plateformes multifonctionnelles à base d'énergie solaire pour OP (Bâtiments et équipements)
3.6 Réalisation de fermes polycoles à partir de forages à base d'énergie solaire
<i>40 fermes de Types 1 à 4 ha</i>
<i>8 fermes de Types 5 à 10 ha</i>
3.8 Promotion de l'entrepreneuriat en aquaculture
Construction de fermes de 10 étangs de 1 250 m ³ par étang
Construction de bassins piscicoles en géomembrane (4 bassins de 220 m ³ par unité)
Equiper des fermes de cages flottantes (20 cages de 10 m ³ /cage)
3.9 Promotion des entreprises de prestation mécanique (tracteurs et autres matériels post récolte)
Construction de hangars
Composante C : Gestion du projet
Construction d'une nouvelle antenne (Kaolack)
Extension de 2 antennes (Kolda et Fatick)
Réhabilitation des 3 bureaux dans les DRDR de Kaffrine, Sédhiou et Thiès

Protection et gestion des ressources naturelles et mise en œuvre du PGES

Les activités de protection et de gestion des ressources naturelles prévues en 2020 sont indiquées dans le tableau suivant ainsi que les objectifs fixés pour la période. Les activités seront mises en œuvre en partenariat avec les services des eaux et forêts.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Tableau 2 : Activités de protection et gestion des ressources naturelles

Activités	Unités	Cible 2020
Réalisation des actions CES/DRS	ha	500
Aménagements de pare feux	km	50
Appui à l'installation de pépinières	nb	16
Plantations linéaires	km	10
Restauration de mangroves	ha	100
Reboisement de protection des aménagements hydro-agricoles	ha	50
Renforcement des unités de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	nbr	4
Promotion de foyers améliorés adaptés (Convention DGFF)	nbr	1000

Concernant la mise en œuvre du PGES, le projet prévoit en 2020, la mise en place de 2 villages climato intelligents en collaboration avec le CNRF et assurer le suivi et la surveillance environnementale avec le CSE et la DEEC.

1.3. Valorisation, renforcement de capacités et développement de chaînes de valeur,

En 2020, les activités prévues dans le cadre de cette composante vont concerner (i) la mobilisation sociale et le renforcement de capacités (ii) la valorisation et le développement des chaînes de valeur (iii) la promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes (iv) la gouvernance et la gestion des connaissances.

1.3.1. Mobilisation sociale et renforcement des capacités

Les actions inscrites cette année portent sur les activités d'information et de sensibilisation des parties prenantes, l'organisation d'ateliers bilan et de planification au niveau régional et national, la structuration et le développement organisationnel des OP avec l'appui à l'émergence d'organisations fortes. La mise en place des différents organes de suivi et de gestion des aménagements et infrastructures sera entamée cette année. Les activités de renforcement de capacités sont également prévues. A ce niveau, des opérateurs de proximité seront recrutés pour conduire les activités sous la supervision des DRDR et de la Direction de l'Agriculture. Le projet va également intervenir sur la promotion du genre à travers une convention avec la cellule genre du MAER. Dans ce cadre, le projet appuiera la promotion de l'équité et de l'égalité genre au sein des organisations paysannes à travers des ateliers et la formation des membres des OP féminines et mixtes en leadership et genre. Un prix d'excellence agricole sera initié pour encourager les performances féminines.

1.3.2. Valorisation et développement des chaînes de valeur

Pour 2020, il est prévu le démarrage des actions de facilitation de l'accès aux intrants et matériel génétique performants. A travers une convention établie avec l'ISRA, le projet appuiera la fourniture de semence de prébase, le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur semencière. Avec l'ANCAR, le projet compte soutenir l'acquisition de semences certifiées en guise de subvention partielle de démarrage. Des actions d'appui conseil sont également prévues avec la mise en place et le suivi de champs écoles producteurs (CEP), la formation de relais villageois d'agriculture, la mise à niveau de conseillers agricoles et animateurs sur les bonnes pratiques et la formation techniques des bénéficiaires sur différents thématiques. Au niveau de la filière animale, le projet va initier l'acquisition de petits ruminants et de géniteurs pour les femmes et les jeunes et conduire des activités d'accompagnement et de prophylaxie en partenariat avec les services de l'élevage. Sur la filière aquacole, le projet va conduire en relation avec l'ANA, la prospection des sites, le choix des bénéficiaires, la structuration de la filière et veiller à la consolidation des acquis. En 2020, en relation avec l'ISRA, le PROVALE – CV va travailler sur le processus de mise en place de plateformes d'innovation au

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

niveau des filières riz et maraîchage. Des activités sont également prévues pour l'accès au marché à travers la sensibilisation et la formation des acteurs, l'appui en mise en relation d'affaires, en vente groupées et contractualisation avec les opérateurs de marchés. A travers une convention avec le FNDAPS, le projet va appuyer le renforcement des interprofessions des acteurs de la chaîne de valeur riz et maraîchage. Des actions de soutien à la nutrition et à la sécurisation des bénéficiaires sont prévues en relation avec la CLM et la CMU.

1.3.3. Promotion de l'emploi des jeunes et l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et jeunes

Le projet compte démarrer en guise de test, les investissements pour la promotion de l'emploi des jeunes. Comme indiqué dans la partie travaux, 10 plateformes multifonctionnelles équipées de solaire, 40 fermes de 1 à 2 ha et 8 fermes de 5 à 10 ha, la réhabilitation et l'équipement du centre de formation en services agricoles de Guérina et la construction de 6 hangars seront réalisées cette année. Les autres activités de promotion de l'emploi des jeunes et d'appui à l'entrepreneuriat prévues en 2020 va porter sur diverses études relatives aux chaînes de valeur et à l'entrepreneuriat, la dotation des OP de maraîchage en petits équipements de transformation et de séchage de légumes, la formation des bénéficiaires sur différents thèmes liés à la gestion des équipements, aux techniques de conditionnement et de transformation et l'appui aux concertations sur les chaînes de valeur et l'entrepreneuriat. Dans le cadre de la promotion des entreprises de prestation mécanique, le projet va construire 6 hangars et procéder à l'acquisition de 6 tracteurs et autres matériels post-récolte. En partenariat avec la DMER, le projet va accompagner la formation technique des promoteurs et assurer un suivi technique. Il est également prévu la mise à jour de la stratégie de mécanisation du pays. Les bénéficiaires des investissements du PROVALE – CV seront des cibles du projet Agripreneurs financé par le FIDA dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes porteurs d'initiatives économiques et bénéficieront d'encadrement et de formation. En partenariat avec La Banque Agricole (LBA), le projet va démarrer le processus de mise en place d'une ligne de crédit pour l'entrepreneuriat des jeunes et femmes (convention avec LBA) et de mise à niveau des entreprises avec le Bureau de mise à niveau.

Gouvernance et gestion des connaissances

A travers ce volet, le projet compte contribuer à la génération de connaissances sur la mobilisation des eaux, la salinité des terres et sur les initiatives prises dans ce cadre. Les activités seront coordonnées par la DBRLA. Pour 2020, le projet va appuyer la mise en place d'une base de données sur la petite irrigation au Sénégal et d'un système d'information géographique. Il est prévu le renforcement des capacités institutionnelles de la DBRLA

1.4. Gestion du projet

Le programme 2020 de la composante gestion du projet va porter sur :

- ▶ la mise en place du dispositif de mise en œuvre opérationnelle ;
- ▶ La mise en place du dispositif de gestion administrative, financière, de suivi évaluation et de communication ;
- ▶ La préparation et la signature des protocoles et plans d'actions de mise en œuvre du programme 2020;
- ▶ la mise en œuvre du plan de passation des marchés ;
- ▶ la mise en œuvre des procédures de gestion et de coordination du projet,
- ▶ le développement de partenariats avec les autres intervenants ;
- ▶ la conduite des réunions et concertations pour l'exécution du projet ;
- ▶ la mise en œuvre des procédures de suivi évaluation et de passation des marchés ;
- ▶ la planification et l'évaluation des performances trimestrielles et annuelles des activités du projet.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Les activités de planification opérationnelle seront menées et les bilans d'étape seront tirés pour apporter les correctifs nécessaires. A terme, une évaluation exhaustive de l'intervention au cours de l'année, sera faite et un rapport de synthèse sera élaboré et soumis à l'appréciation des membres du comité de pilotage.

En 2020, il s'agira d'opérationnaliser le projet, de lancer les travaux dont les études sont disponibles, de conduire et finaliser les études des travaux complémentaires, de conduire les processus de ciblage et lancer les travaux tests sur les différents types d'infrastructures prévues. L'exécution du programme d'activités 2020 va se faire suivant les principes de responsabilisation des acteurs à la base et d'implication des collectivités territoriales et des structures décentralisées. La démarche sera centrée sur le développement des chaînes de valeur et la promotion de l'entrepreneuriat. Il favorisera les synergies et les complémentarités avec les autres intervenants. Une attention particulière sera accordée à la prise en charge de la dimension genre. Le PGES sera rigoureusement mise en œuvre.

Composantes/Sous Composante/Activités	Responsable	Résultats attendus	Chronogramme														
			Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Nov	Déc				
1 Information/sensibilisation des porteurs de projets	RECV																
2 Etude du dispositif opérationnel du fonds	RECV	TDR validé, consultants recruté et rapport livré															
5 Appui à la mise à niveau des PME (convention avec BMIN); financement BAD	RECV																
7 Appui au renforcement des promoteurs dans l'agro-alimentaire (convention ITA)	RECV	10 promoteurs renforcés															
3.12 Assistance technique spécifique et études diverses aux chaînes de valeur et entrepreneuriat																	
3.13 Coordination, suivi et assistance technique de la direction de l'Horticulture (DHOR) pour le développement de la chaîne de valeur Horticole et l'entrepreneuriat		Protocole validé et coordination assurée															
Sous-composante B4 : Gouvernance et gestion des connaissances																	
B4.1 Gestion des connaissances																	
2. <i>Elaboration SIG et base de données petite irrigation au Sénégal (convention CSE)</i>	RSEC/RE																
a. <i>Cadrage et conception du système</i>	RSEC/RE	Note conceptuelle partagée et validée															
b. <i>Réalisation Inventaire, cartographie et base données et serveurs</i>	RSEC/RE	TDR validé et processus d'inventaires lancé															
c. <i>Formation des utilisateurs à la base de données</i>	RSEC/RE	Les personnes impliquées formées dans l'utilisation de la base															
4 <i>Renforcement du suivi des ressources en eau (eau de surface et eaux souterraines) et approche GIRE (Convention avec DGPRE)</i>																	
a. <i>Installation des équipements de mesure et campagnes de suivi</i>	RE	Equipements acquis et installés															
b. <i>Appui et renforcement des capacités des bénéficiaires sur l'approche GIRE</i>	RE	Programme de formation élaboré et mis en œuvre															
5 <i>Appui à la gestion intégrée des productions et des prédateurs (Convention avec DA)</i>	RE	Programme de formation élaboré et mis en œuvre															
6 suivi agrométéologique et renforcement du réseau d'observation(Convention ANACIM)	RE	Suivi assuré															
B4.2 Renforcement des capacités institutionnelles de la DBRLA																	

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Composantes/Sous Composante/Activités	Responsable	Résultats attendus	Chronogramme															
			Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Nov	Déc					
1. Actualisation du système de gestion informatisée	RSE-GC	Le système de gestion informatisé est actualisé et fonctionnel																
2. Renforcement du dispositif suivi-évaluation et étude de situation de référence	RSE-GC	La situation de référence et le manuel de SE est réalisé																
4. Actualisation des documents et outils de gestion du projet	RSE-GC	Les outils de gestion sont actualisés																
6. Création du site web et appui à son fonctionnement	RSE-GC	Le site web est créé et est fonctionnel																
8. Actualisation/Mise en œuvre de la stratégie de communication (films, plaquettes, dépliants, médias, etc.)/capitalisation	RSE-GC	La stratégie est élaboré et mise en œuvre																
3.4 Audit																		
Audit externe annuel des comptes	RAF	Le cabinet est recruté																
Audit annuel des marchés (acquisition)	RPM	Le cabinet est recruté																